



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 68427

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'instauration d'une journée nationale pour les enfants atteints de cancer. Si les taux de guérison progressent, il n'en demeure pas moins que près de 2 000 enfants sont atteints chaque année par cette pathologie. La particularité de ces malades, que ce soit en terme de soins ou d'accompagnement social, nécessite une approche spécifique. Dans cet esprit, afin de sensibiliser les citoyens à ce problème qui risque de s'avérer chaque année plus important et pour rappeler aux pouvoirs publics leurs obligations d'encadrement, il lui demande s'il entend instaurer une journée nationale pour les enfants et adolescents atteints du cancer.

Texte de la réponse

Le cancer, qui concerne en France 700 000 personnes, est à juste titre l'une des principales préoccupations de santé des Français et du Gouvernement. Chez l'enfant, heureusement, la maladie est rare. Mais c'est un véritable drame qui touche chaque année 1 800 familles. Même si en quelques années des progrès majeurs ont été réalisés - aujourd'hui, dans près de 70 % des cas, on peut espérer une guérison - on doit encore améliorer l'organisation des soins pour permettre à tous les enfants et à leurs familles un accès à des soins de qualité. C'est pour cela que dans le cadre du programme national de lutte contre le cancer, le ministre délégué à la santé a mis en place un groupe de travail sur les spécificités de la prise en charge du cancer de l'enfant. Ce groupe doit faire des propositions sur une organisation de soins permettant pour tous les enfants concernés un accès de qualité à des prises en charges validées par la communauté scientifique. Le ministre délégué à la santé soumettra à ce groupe l'idée d'une journée d'action nationale spécifique aux cancers de l'enfant, pour en déterminer avec eux la pertinence et les éventuels objectifs. La France est également partie prenante du plan d'actions l'Europe contre le cancer promu et financé par l'Union européenne, qui prévoit chaque année une semaine européenne du cancer. Le cancer de l'enfant pourrait être le thème retenu lors d'une prochaine semaine européenne du cancer.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68427

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2001, page 6288

Réponse publiée le : 17 décembre 2001, page 7313